

PLUi de Maroilles : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 30 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Maroilles (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 9 avril 2026. Il délimite 72 zones, dont 12 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 30 avril 2026.

- Le PLUi de Maroilles s'applique dans sa version du 9 avril 2026.
- Il délimite 72 zones : 12 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 22 agricoles (A) et 35 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Maroilles occupe le rang 138 par le nombre de zones délimitées : 25 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 68 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Maroilles depuis 2013, pour 50 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	72 zones
Zones urbaines (U)	12 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	22 zones
Zones naturelles (N)	35 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS DE MORMAL
Version du	9 avril 2026
Partition GPU	DU_200043321
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200043321/9da2f56ae4f862c2757dd62aefb80e63/200043321_reglement_20260409.pdf

Les risques naturels et technologiques à Maroilles

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	7 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er octobre 2018
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/maroilles-59384>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UC, UD, UE, UL, UPm

Nomenclature des zones à urbaniser

1AUE, 1AUp

Situation administrative

Code INSEE

59384

Code postal

59550

Intercommunalité

CC du Pays de Mormal

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

72 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

72 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

72 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Le Favril (5,2 km)

42 zones

Landrecies (6,0 km)

75 zones

Locquignol (8,2 km)

62 zones

Preux-au-Bois (8,9 km)

21 zones

Fontaine-au-Bois (9,0 km)

40 zones

Robersart (9,1 km)

16 zones

Hecq (9,8 km)

16 zones

Bousies (11,0 km)

57 zones

Englefontaine (11,4 km)

40 zones

Raucourt-au-Bois (11,5 km)

17 zones

Poix-du-Nord (12,4 km)

40 zones

Jolimetz (12,5 km)

29 zones

Louvignies-Quesnoy (13,1 km)

45 zones

Croix-Caluyau (13,1 km)

13 zones

Potelle (13,4 km)

34 zones

Forest-en-Cambrésis (13,6 km)

22 zones

Vendegies-au-Bois (14,3 km)

42 zones

Villereau (14,5 km)

51 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/maroilles-59384>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.